

NETTOYANT D'USAGE GÉNÉRAL GP FORWARD

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Santé  Réactivité	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé 2 Risques d'incendie 0 Réactivité 0
Danger spécifique			
Vêtements de protection 	Apparence	Clair Vert. Liquide. Voir la Section 9. AVERTISSEMENT: PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. NOCIF EN CAS D'INGESTION.	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	NETTOYANT D'USAGE GÉNÉRAL GP FORWARD	Code	4516 & 4518 & 4524
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.	PMS#	2900301
FTSS#	114520013	Date de validation	9/27/2002
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (800) 725-6737 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada JohnsonDiversey Canada, Inc. 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Date d'impression	9/27/2002
		Remplace	7/31/2002.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol	26027-38-3	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Sel de ÉDTE tétrasodium	64-02-8	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Silicate de sodium	1344-09-8	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Peut irriter sévèrement les yeux.
Peau	Peut être modérément irritant pour la peau.
Inhalation	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermatiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Inhalation	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Consulter un médecin.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	COUPE FERMÉE: >93.333°C (200°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Laver abondamment après usage. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Protéger du gel. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps	If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Léger. Citrique.
Couleur	Clair Vert.
pH	12.5 à 13 [Basique.]
Gravité Spécifique	1.03
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les agents comburants, les acides.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	--

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT	
DOT Nom d'envoi	S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
TDG Classification	
TDG Nom d'envoi	S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
CLASSE TMD	Non disponible.

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés

Sans objet.

Règlements canadiens

NPRI canadien NPRI canadien: Alkylphénoxy polyéthoxyéthanol.

SIMDUT Classification Classe D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés

Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations
spéciales Non disponible.

Version 1.02

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.